

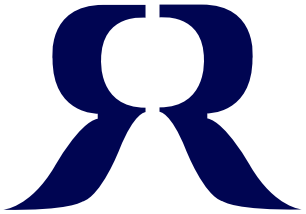


Cn2r
Centre national
de ressources
et de résilience

Le réseau des centres régionaux du psychotraumatisme



Les centres régionaux du psychotraumatisme



Les centres régionaux du psychotraumatisme sont des **centres de consultation** rattachés à des établissements hospitaliers. Ils ont été créés à la suite de l'instruction N° DGOS/R4/2018/150 du 19 juin 2018 relative à l'appel à projet national pour l'identification des dispositifs de prise en charge globale du psychotraumatisme.

Leur objectif principal est de **proposer une prise en charge de l'ensemble des personnes** (mineures et majeures) **exposées à des violences et souffrant de troubles psychiques post-traumatiques sur leur territoire.**

Retrouvez la cartographie des structures de soin sur notre [site internet](#).

Leurs missions

- Accueillir et orienter les patients vers une prise en charge adaptée ;
- Réaliser des consultations de soin spécialisées ;
- Apporter une expertise aux acteurs de la prise en charge lors de cas complexe ;
- Recenser et animer le réseau des professionnels spécialisés sur le psychotraumatisme sur le territoire ;
- Sensibiliser et former les professionnels sur le repérage, l'orientation, l'évaluation, le dépistage et le traitement ;
- Identifier et travailler en réseau avec les acteurs de l'accompagnement des victimes.

A savoir :

- Les CRP n'ont pas vocation à prendre en consultation l'ensemble des personnes souffrant de psychotraumatisme. Des orientations vers d'autres professionnels pourront être proposées par l'équipe médicale.
- Les CRP ne sont pas agréés centres de formation.

L'animation du réseau des CRP

En quoi consiste cette mission d'animation ?

A travers l'organisation de rencontres et d'échanges, le Cn2r permet aux professionnels des CRP :

- De **partager des problématiques communes et des bonnes pratiques** dans la prise en charge des personnes souffrant de troubles psychiques post-traumatiques ;
- De **développer les connaissances des professionnels** exerçant dans les centres régionaux du psychotraumatisme sur les acteurs et des dispositifs hors soin intervenant dans le parcours des personnes à l'épreuve de psychotraumatismes ;
- De **favoriser le développement de projets communs** pour renforcer les connaissances et les compétences dans la prise en charge globale des psychotraumatismes ;
- De **recenser et diffuser l'offre de soin spécialisée** pour la prise en charge des psychotraumatismes ;
- De **suivre l'évolution de la prise en charge des psychotraumatismes** sur le territoire à travers la réalisation d'un rapport d'activité consolidé ;
- De **remonter au ministère de la Santé et de la Prévention les difficultés et préconisations** liées à la prise en charge des personnes souffrant de troubles psychiques post-traumatiques sur le territoire.

A savoir :

Le Cn2r n'a pas de mission de soin et n'intervient pas dans les décisions de prise en charge qui relèvent des professionnels de santé.

En cas d'urgence, la cellule d'urgence médico-psychologique (CUMP) peut être mobilisée par l'agence régionale de santé (ARS) ou le SAMU selon la situation. En aucun cas le Cn2r ou les CRP ne peuvent activer une cellule.

Le Centre national de ressources et de résilience

Le Cn2r est un groupement d'intérêt public créé en 2019, constitué entre l'État (6 ministères), le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'École nationale de la magistrature (ENM), Le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Lille et l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris (AP-HP).

Le Cn2r apporte les ressources nécessaires pour agir face au développement du trouble de stress post-traumatique (TSPT) et autres troubles post-traumatiques et permettre au citoyen, aux communautés et à l'ensemble de la société à l'épreuve d'un événement traumatisant de maintenir ou de retrouver un bien-être et une qualité de vie satisfaisante post-événement.



Ces ressources ont pour objectif de :

- comprendre et affronter le TSPT et les autres troubles post-traumatiques et leurs conséquences sur le quotidien (vie privée, sociale, professionnelle ou scolaire, etc.) et sur le collectif ;
- proposer un accompagnement sanitaire, social et juridique adéquat.

Centre national de ressources et de résilience

cn2r.fr

